



Confidentiel

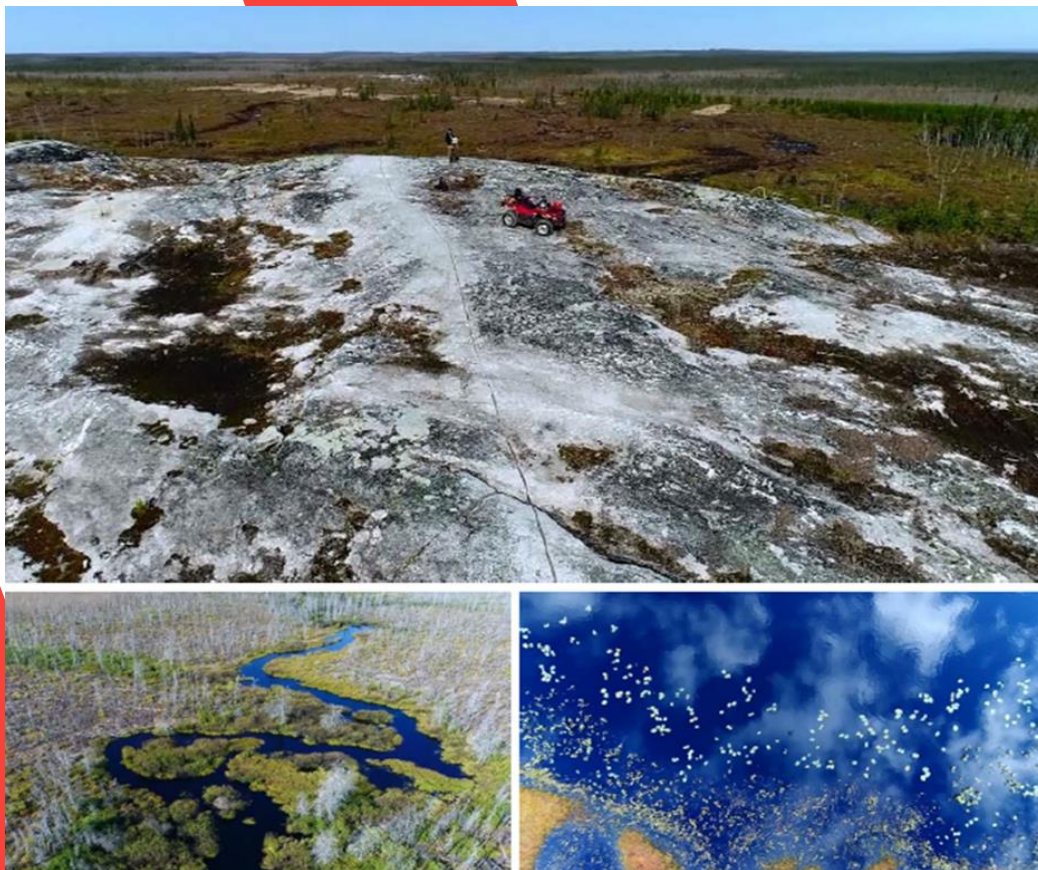
Rio Tinto

## Projet Galaxy

Suivis environnementaux (année 2025) – Caribou forestier

2026-03-09

Référence WSP : CA0048844-8998\_005\_R\_Rev0







---

# Distribution du document

---

**Rio Tinto**

**Projet Galaxy**

**Suivis environnementaux (année 2025) – Caribou forestier**

2026-03-09

Référence WSP : CA0048844-8998\_005\_R\_Rev0

## Préparé pour

Maryse Godin

Surintendante – Environnement | Opérations | Lithium

Rio Tinto

800, rue Mansfield

Montréal (Québec) H3A 2Z5

## Préparé par

WSP CANADA INC.

1135, boulevard Lebourgneuf

Québec (Québec) G2K 0M5

Canada

Téléphone : +1-418-623-2254

Télécopieur : +1-418-624-1857

## Référence à citer

WSP. 2026. *Projet Galaxy, Suivis environnementaux (année 2025) – Caribou forestier*. Produit pour Rio Tinto. Référence WSP : CA0048844-8998\_005\_R\_Rev0. 19 pages et annexe.

Rio Tinto

Projet Galaxy

Suivis environnementaux (année 2025) – Caribou forestier

2026-03-09 | Référence WSP : CA0048844-8998\_005\_R\_Rev0





## Révisions


Rév.	Date	Information détaillée
RevA	2025-10-23	Version préliminaire, rédaction
RevB	2025-12-11	Version préliminaire, révision interne
RevB	2026-02-25	Version préliminaire
Rev0	2026-03-09	Version finale



---

# Signatures

---

Contrôle de la qualité	Nom	Date	Signature
Préparé par :	Émilie D'Astous, biologiste, M.Sc.	2026-03-09	
Révisé par :	Dominique Thiffault, géographe, B.Sc. Directrice de projets	2026-03-09	





---

# Équipe de réalisation

---

## WSP Canada Inc. (WSP)

Directrice de projet	Dominique Thiffault, géographe, B.Sc.
Chargée de projet	Émilie D'Astous, biologiste, M.Sc.
Rédaction	Alexandre Dionne-Larin, biologiste, B.Sc.
Cartographie	Valérie Venne
Traitement et édition	Cathia Gamache



---

# Sommaire / Summary

---

GLCI a mandaté WSP Canada Inc. (WSP) pour réaliser le suivi environnemental du caribou forestier (*Rangifer tarandus caribou*) dans le cadre de la mise en œuvre du programme de suivis environnementaux du projet Galaxy.

Ce rapport visait à colliger l'information concernant le caribou forestier afin de vérifier la justesse de l'évaluation environnementale conformément au programme de suivis environnementaux de GLCI. La période visée s'étendait d'octobre 2024 à octobre 2025. Pour ce faire, deux zones d'étude ont été établies, soit : une zone de 4 km en périphérie de la mine et une zone de 1 km de part et d'autre de la route Billy-Diamond.

Afin d'amasser l'information nécessaire, une demande d'information a été effectuée auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). De plus, les maîtres de trappe des terrains de trappe concernés ont été consultés. Enfin, toute l'information colligée directement par les travailleurs au site et sur la route Billy-Diamond a été utilisée afin de compléter le portrait de l'utilisation du territoire par le caribou forestier et ses prédateurs.

Aucun caribou forestier n'a été observé directement sur le site de la mine durant la période prescrite. En effet, selon les données issues des colliers télémétriques, aucune mention n'a été signalée dans la zone d'influence du projet (rayon de 4 km) dans l'année faisant l'objet du suivi environnemental (octobre 2024 à octobre 2025). De plus, aucun individu n'a été observé par les travailleurs au site (GLCI et sous-traitants), ni par monsieur Brian Weapenicappo, le maître de trappe du terrain de trappe RE02.

En ce qui concerne la zone d'étude de la route Billy-Diamond, des mentions ont été rapportées durant la période prescrite. En effet, trois mentions ont été signalées par la communauté crie de Eastmain dans les secteurs des points kilométriques 30 à 36, 86 à 94 et 300. En ce qui concerne les données obtenues de la part du MELCCFP en provenance des individus porteurs de colliers émetteurs, des mentions (3 individus porteurs d'un collier émetteur) ont été rapportées sur la route Billy-Diamond dans le secteur des points kilométriques 350 et 340. Les données suggèrent que certains individus utilisent les côtés ouest et est de la route Billy-Diamond.

Comme le site de la mine n'est pas utilisé par le caribou forestier, la justesse de l'évaluation environnementale reste inchangée. De plus, aucune mesure d'atténuation additionnelle ne sera ajoutée au programme de suivi environnemental. En ce qui concerne le secteur de la route Billy-Diamond, en fonction des secteurs à forte utilisation, des panneaux de signalisation pourraient éventuellement être installés en bordure de la route. Avec les données disponibles actuellement, il n'est pas possible de formuler des recommandations à la Société de développement de la Baie James (SDBJ) quant à leurs emplacements.

Le suivi du caribou forestier est réalisé sur une base annuelle. Le prochain suivi est prévu en 2026 et comprendra les informations et données recueillies entre octobre 2025 et octobre 2026.



*GLCI commissioned WSP Canada Inc. (WSP) to conduct the environmental monitoring of the woodland caribou (*Rangifer tarandus caribou*) as part of the implementation of the environmental monitoring program for the Galaxy project.*

*The purpose of this report was to gather information on woodland caribou in order to verify the accuracy of the environmental assessment in accordance with GLCI's environmental monitoring program. The period covered was from October 2024 to October 2025. For this purpose, two study areas were established: a 4 km zone around the mine and a 1 km zone on either side of the Billy-Diamond Highway.*

*To gather the necessary information, an information request was made to the Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). In addition, the tallyman of the relevant traplines were consulted. Data gathered by site workers and on Billy-Diamond Highway completed the portrait of the land use by the woodland caribou and their predators.*

*No woodland caribou were directly observed on the mine site during the prescribed period. In fact, according to radio-collar data, no sightings were reported in the project's area of influence (4 km radius) during the current year of environmental monitoring (October 2024 to October 2025). Furthermore, no individuals were observed by site workers (GLCI and subcontractors), or by Mr. Brian Weapenicappo, the tallyman of trapline RE02.*

*Regarding the Billy-Diamond Highway study area, a number of sightings were reported during the prescribed period. Three sightings were reported by the Eastmain Cree community in the areas of kilometric points 30 to 36, 86 to 94, and 300. Regarding the data obtained from MELCCFP from individuals fitted with radio-collars, sightings (3 individuals carrying a radio-collar) were reported along the Billy-Diamond Highway in the area of kilometric points 350 and 340. The data suggests that some individuals use both the west and east sides of the Billy-Diamond Highway.*

*As the mine site is not used by the woodland caribou, the accuracy of the environmental assessment remains unchanged. Furthermore, no additional mitigation measures will be added to the environmental monitoring program. Regarding the Billy-Diamond Highway area, depending on areas of heavy use, roadside signs could eventually be installed. With the data currently available, it is not possible to make recommendations to Société de développement de la Baie James (SDBJ) as to their location.*

*This woodland caribou monitoring is conducted on an annual basis. The next monitoring is scheduled for 2026, and will include information and data collected between October 2025 and October 2026.*



---

# Table des matières

---

<b>Sommaire / Summary .....</b>	<b>ix</b>
<b>Abréviations .....</b>	<b>1</b>
<b>1. Introduction .....</b>	<b>1</b>
1.1 Mise en contexte .....	1
1.2 Objectifs .....	2
<b>2. Méthodologie .....</b>	<b>3</b>
2.1 Zones d'étude .....	3
2.2 Demande d'information .....	3
2.2.1 Instances gouvernementales .....	4
2.2.2 Communautés cries .....	4
2.2.3 Personnel au site .....	4
<b>3. Résultats .....</b>	<b>9</b>
3.1 Portrait de l'utilisation du territoire par le caribou forestier .....	9
3.1.1 Instances gouvernementales .....	9
3.1.2 Communautés cries .....	11
3.1.3 Personnel au site .....	11
3.2 Fragmentation de l'habitat .....	12
3.3 Justesse de l'évaluation environnementale et mesures d'atténuation .....	12
<b>4. Conclusion .....</b>	<b>15</b>
<b>5. Énoncé des restrictions .....</b>	<b>17</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>19</b>

---

**Tableaux**

Tableau 1	Informations obtenues de la part du MELCCFP concernant les mentions de caribou forestier dans les zones d'étude pour les 11 dernières années.....	10
Tableau 2	Statut de mise en œuvre des mesures d'atténuation proposées pour le caribou forestier .....	13

---

**Cartes**

Carte 1	Zones considérées pour le suivi du caribou forestier – Mine .....	5
Carte 2	Zones considérées pour le suivi du caribou forestier – Route Billy-Diamond .....	7

---

**Annexe**

Annexe A	Registre d'observations de la faune	
----------	-------------------------------------	--

---

# Abréviations

---

Abréviation	Description
CBJNQ	Convention de la Baie-James et du Nord québécois
GLCI	Galaxy Lithium (Canada) Inc.
LCEE	Loi canadienne sur l'évaluation environnementale
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
SDBJ	Société de développement de la Baie James



---

# 1. Introduction

---

## 1.1 Mise en contexte

Le projet Galaxy, porté par Galaxy Lithium (Canada) Inc. (« GLCI » ou la « Société »), filiale en propriété exclusive de Rio Tinto PLC, est situé dans la région administrative du Nord-du-Québec, à environ 10 km au sud de la rivière Eastmain et à quelque 100 km à l'est de la baie James, à la même latitude que la Nation Crie d'Eastmain. Implanté sur des terres de catégorie III selon la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ), le site est accessible par la route Billy-Diamond et se trouve à proximité du relais routier du km 381.

Au cours de l'année 2025, GLCI a mené quelques activités de construction qui ont été concentrées sur le site industriel du projet.

Les activités réalisées sont les suivantes :

- décontamination et reconstruction des campements;
- installation de la station de pompage et du système de traitement d'eau potable;
- installation du système de traitement d'eau usée;
- raccordement de la ligne électrique au bâtiment de commande/station 213;
- excavation pour passage des câbles.

Dans le cadre de la procédure d'examen et d'évaluation des impacts du projet provinciale et fédérale, GLCI doit notamment se conformer à la déclaration de décision, émise par le ministre de l'Environnement en vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE, 2012) le 13 janvier 2023, modifiée et réémise par le ministre le 26 juillet 2024, le 2 juin 2025 et le 25 septembre 2025, qui établit plusieurs conditions. GLCI doit également se conformer au certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs daté du 27 décembre 2023. GLCI s'est ainsi engagée à procéder à la mise en œuvre du programme de suivis environnementaux et sociaux pour le projet Galaxy.

Ce rapport fait état de la méthodologie de suivi du caribou forestier qui est basée sur la révision 2 du programme de suivis environnementaux et sociaux daté de mars 2024 (Arcadium Lithium, 2024) de même que des résultats de la campagne de 2025. Ces résultats sont également comparés à ceux du rapport de suivi de 2024.

## 1.2 Objectifs

Les objectifs visés par ce mandat sont de :

- colliger les mentions de caribou forestier et de ses prédateurs dans les zones d'étude durant l'année en cours (octobre 2024 à octobre 2025);
- vérifier la justesse de l'évaluation environnementale, incluant une appréciation de l'efficacité des mesures d'atténuation mises en œuvre par GLCI pour éviter de causer des effets environnementaux négatifs sur le caribou forestier;
- ajouter ou modifier des mesures d'atténuation selon les résultats de suivi observés;
- réviser le programme de suivi et, si nécessaire, en faire une mise à jour afin d'assurer l'adéquation entre les objectifs poursuivis et la nature des résultats obtenus.

---

## 2. Méthodologie

---

Cette section détaille les zones d'étude définies dans le cadre du programme de suivi ainsi que les demandes d'information réalisées et le type de données récoltées dans le cadre de ce mandat.

### 2.1 Zones d'étude

Aucun inventaire spécifique n'a été réalisé dans le cadre du programme de suivi environnemental. Toutefois, l'ensemble des informations disponibles ont été colligées. Afin de réaliser les demandes d'informations, des zones d'étude ont préalablement été définies de la manière suivante :

- Zone de 4 km en périphérie de la mine : un rayon de 4 km a été appliqué sur la coordonnée centrale du projet.
- Zone de 1 km de part et d'autre de la route : un rayon de 1 km de part et d'autre de la route Billy-Diamond.

Ces limites sont présentées aux cartes 1 et 2.

Dans le cadre de la demande d'information réalisée auprès du MELCCFP, les limites ont été ajustées de concert avec le spécialiste du caribou forestier attiré au dossier de façon à obtenir les données sur une plus vaste superficie que les zones d'influence. Cet élargissement permet d'obtenir une meilleure vue d'ensemble de l'utilisation du secteur par le caribou forestier.

### 2.2 Demande d'information

Les détails concernant les demandes d'information sont fournis dans les sections 2.2.1 et 2.2.2. Conformément au programme de suivis environnementaux et sociaux, les terrains de trappage visés étaient les suivants : RE02, RE03, VC33, VC35, R08 (et RE1 si requis) (Arcadium Lithium, 2024). Il est à noter que le maître de trappe du terrain RE1 n'a pas été consulté compte tenu du fait que le terrain est localisé à plus de 6 km à l'est de la route Billy-Diamond. De plus, les demandes d'information incluaient également les lots de trappage localisés en bordure de la route Billy-Diamond. Ces derniers se trouvent à l'intérieur de la Nation crie de Waskaganish (R01A, R09, R05, R14, R13, N05) et de Waswanipi (W13, W01, W03, W07, 54).

## 2.2.1 Instances gouvernementales

Une demande d'information a été acheminée auprès du MELCCFP afin d'obtenir les mentions de caribous forestiers dans les zones d'étude établies. Bien que le but soit d'amasser l'information disponible dans l'année en cours (octobre 2024 à octobre 2025), les données des 10 dernières années obtenues pour la première année de suivi (2024) ont été présentées dans ce rapport. Ceci permet d'obtenir un portrait plus précis de la présence du caribou forestier dans les zones d'étude. Pour la seconde année de suivi (2025), les données transmises pour l'année en cours ont été ajoutées afin de compléter l'analyse et les comparer aux données obtenues lors de la première année de suivi (2024).

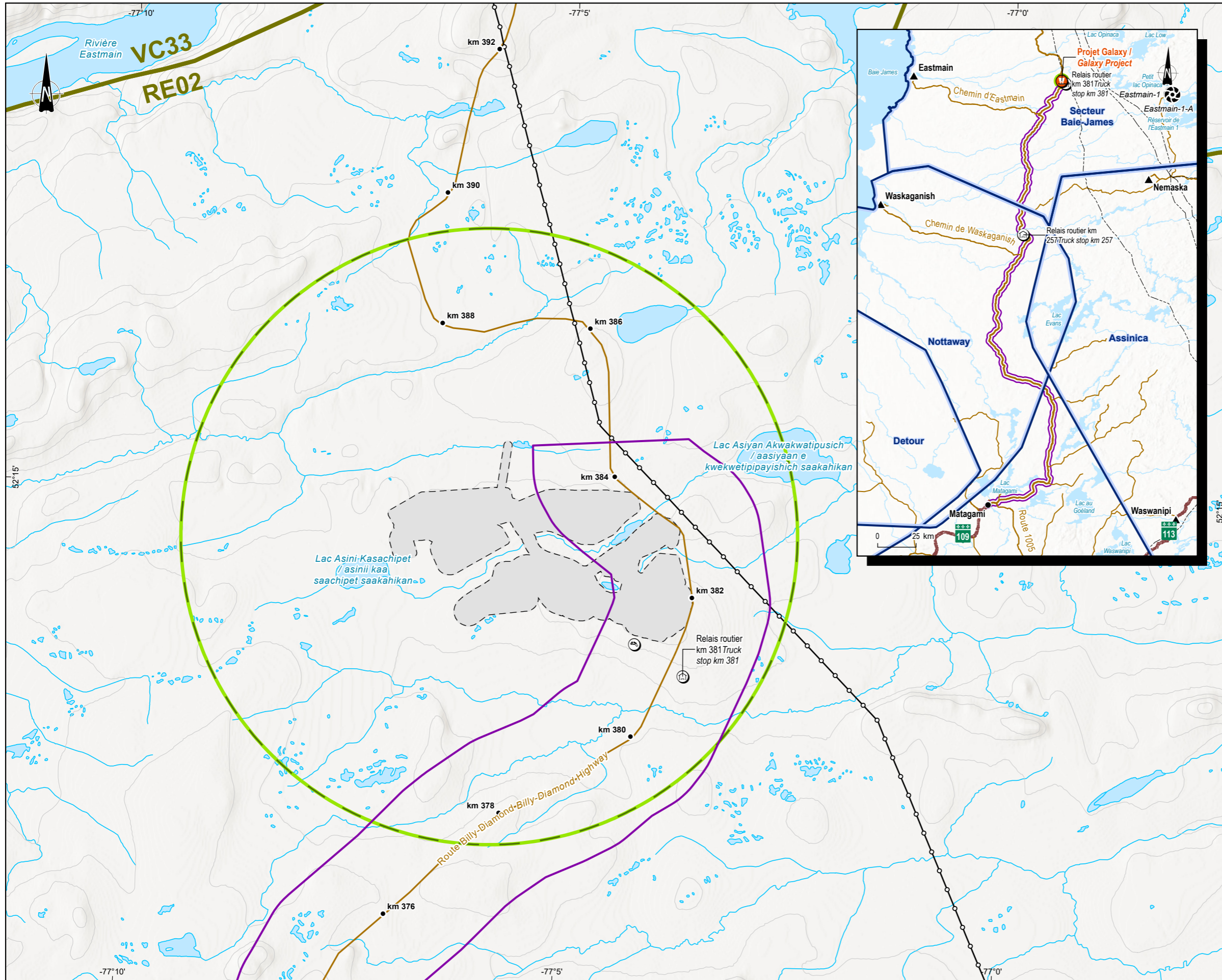
## 2.2.2 Communautés cries

Bien que de multiples démarches aient été entreprises par Rio Tinto, il n'a pas été possible d'organiser une rencontre avec les maîtres de trappe concernés à Waskaganish et à Waswanipi. Une rencontre a toutefois eu lieu avec la communauté de Eastmain en novembre 2025. Les interlocuteurs étaient invités à fournir toutes informations disponibles en lien avec le caribou forestier. Si un terrain de trappe est fréquenté par l'espèce, les informations suivantes étaient demandées : la date de l'observation, le nombre de caribous forestiers observés et le secteur d'observation. Les mêmes informations étaient également demandées pour les prédateurs du caribou forestier (ex : loup, ours).

## 2.2.3 Personnel au site

En 2025, des activités ont été effectuées au site entre les mois de janvier à décembre 2025. De plus, durant cette période, plusieurs inventaires ont été réalisés au site pour les différents suivis environnementaux. Toutes observations de caribous forestiers par le personnel de GLCI ou de ses sous-traitants devaient être colligées. Les données recueillies concernaient à la fois le site de la mine et la route Billy-Diamond.

La présence de prédateurs, le cas échéant, a également été notée dans le registre d'observations de la faune présenté à l'annexe A.



- Suivi du caribou forestier / Woodland Caribou Monitoring**
- Aire de répartition des populations de caribou forestier / Distribution of woodland caribou populations
  - Zone de 4 km en périphérie de la mine / 4 km radius from the mine
  - Zone de 1 km de part et d'autres de la route / 1 km zone on either side of the road
- Limite / Limit**
- Terrain de piégeage cris / Cree trapline
- Composantes du projet / Project Components**
- Empreinte de la mine / Mine footprint
- Hydrographie / Hydrography**
- Plan d'eau / Waterbody
  - Cours d'eau permanent / Permanent watercourse
- Infrastructures / Infrastructure**
- Ligne de transport d'énergie / Transmission line
  - Route principale / Principal road
  - Repère kilométrique / Kilometre point
  - Relais routier / Truck stop
  - Lieu d'enfouissement technique isolé / Isolated technical landfill

## RioTinto

**Projet Galaxie / Galaxy Project**  
 Suivis environnementaux (année 2025) - Caribou forestier /  
 Environmental Monitoring (Year 2025) - Woodland Caribou

### Carte 1 / Map 1 Zones considérées pour le suivi du caribou forestier - Mine / Areas Considered for Woodland Caribou Monitoring - Mine

**Sources :**  
 Inventaire / Inventory : WSP 2025  
 Données du projet / Project data : Galaxy, dec. 2023  
 Canvec, 50k, RNCAN, 2018  
 AQRéseau+, réseau routier, MERN, 2024-03-01

0 0,5 1 km  
 NAD 1983 CSRS UTM Zone 18N

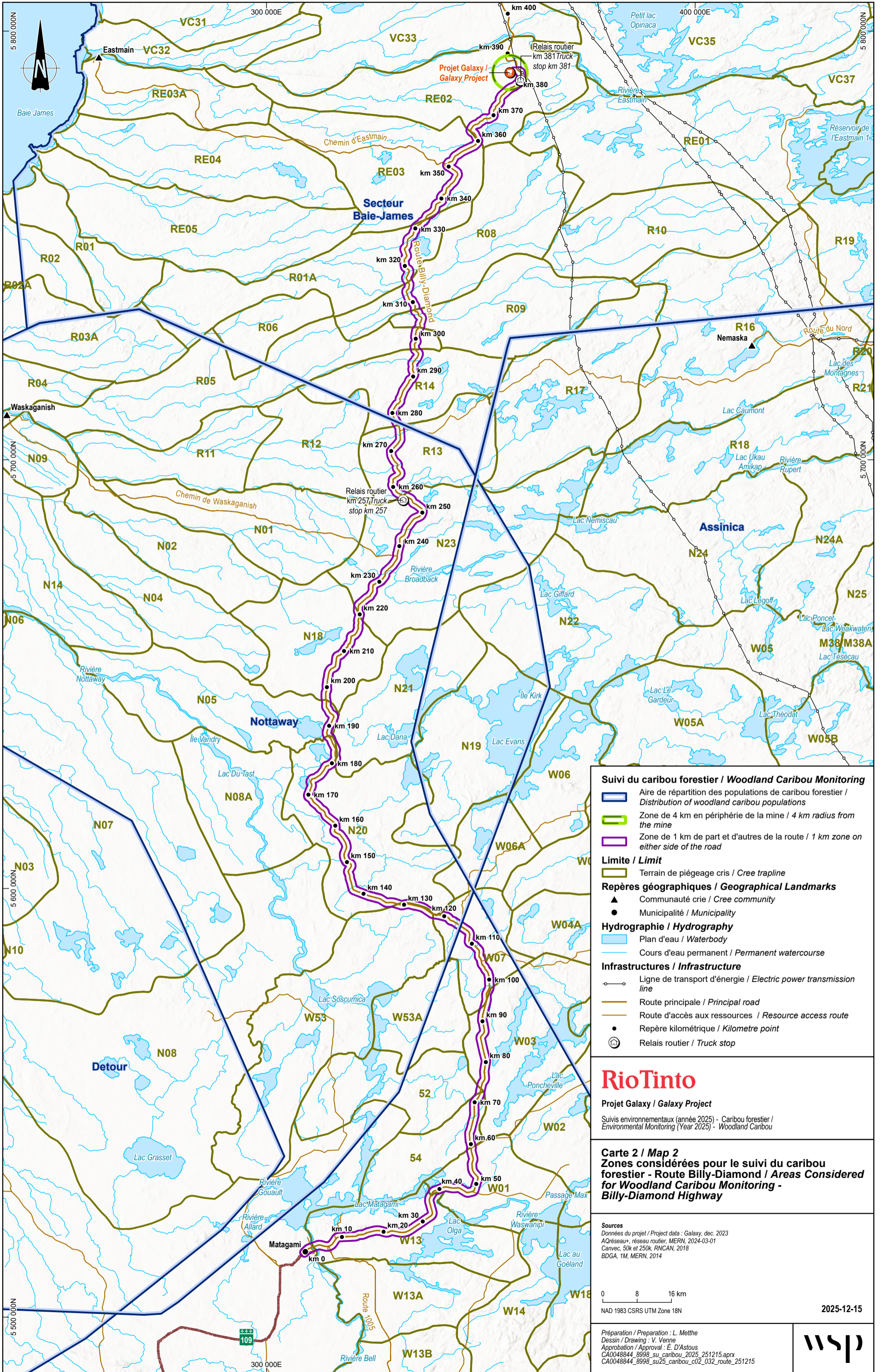
2025-12-08

Préparation / Preparation : L. Metthe  
 Dessin / Drawing : V. Venne  
 Approbation / Approval : É. D'Astous  
 CA0048844\_8998\_su\_caribou\_2025\_251208.aprx  
 CA0048844\_8998\_su25\_caribou\_c01\_031\_mine\_251208



La précision des limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins d'ingénierie ou de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.  
 Boundary accuracy and measurements shown on this document are not intended for engineering or land delineation purposes. No land analysis has been performed by a land surveyor.





**Suivi du caribou forestier / Woodland Caribou Monitoring**

- ▭ Aire de répartition des populations de caribou forestier / Distribution of woodland caribou populations
- ▭ Zone de 4 km en périphérie de la mine / 4 km radius from the mine
- ▭ Zone de 1 km de part et d'autre de la route / 1 km zone on either side of the road
- Limite / Limit**
- ▭ Terrain de piégeage gris / Cree trapline
- Repères géographiques / Geographical Landmarks**
- ▲ Communauté crie / Cree community
- Municipalité / Municipality
- Hydrographie / Hydrography**
- ▭ Plan d'eau / Waterbody
- Cours d'eau permanent / Permanent watercourse
- Infrastructures / Infrastructure**
- Ligne de transport d'énergie / Electric power transmission line
- Route principale / Principal road
- Route d'accès aux ressources / Resource access route
- Repère kilométrique / Kilometre point
- ⊙ Relais routier / Truck stop

**RioTinto**

**Projet Galaxy / Galaxy Project**  
 Suivis environnementaux (année 2025) - Caribou forestier / Environmental Monitoring (Year 2025) - Woodland Caribou

**Carte 2 / Map 2**  
**Zones considérées pour le suivi du caribou forestier - Route Billy-Diamond / Areas Considered for Woodland Caribou Monitoring - Billy-Diamond Highway**

**Sources**  
 Données du projet / Project data : Galaxy, dec. 2023  
 AQRésau+, réseau routier, MERN, 2024-03-01  
 Carvec, 50k et 250k, RNCAN, 2018  
 BDGA, 1M, MERN, 2014

0 8 16 km  
 NAD 1983 CSRS UTM Zone 18N

2025-12-15

Préparation / Preparation : L. Metthe  
 Dessin / Drawing : V. Venne  
 Approbation / Approval : E. D'Astous  
 CA0048844\_8998\_su\_caribou\_2025\_251215.aprx  
 CA0048844\_8998\_su25\_caribou\_c02\_032\_route\_251215



La précision des limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins d'ingénierie ou de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre. / Boundary accuracy and measurements shown on this document are not intended for engineering or land delineation purposes. No land analysis has been performed by a land surveyor.



---

## 3. Résultats

---

### 3.1 Portrait de l'utilisation du territoire par le caribou forestier

Cette section détaille le portrait de l'utilisation du territoire par le caribou forestier sur les terrains de trappage RE02, RE03, VC33, VC35, R08 pour le secteur de la mine et les terrains de trappage de la Nation crie de Waskaganish (R01A, R09, R05, R14, R13, N05) et de la Première Nation Crie de Waswanipi (W13, W01, W03, W07, 54).

#### 3.1.1 Instances gouvernementales

##### 3.1.1.1 Observations de caribou forestier

Les données transmises par le MELCCFP ont été examinées afin de valider la présence de caribous forestiers dans les zones d'étude. Au total, dans les 11 dernières années, 25 individus porteurs de colliers émetteurs ont fréquenté la zone d'étude qui a fait l'objet des demandes d'information (MELCCFP, 2024; 2025). En 2024, 10 caribous forestiers équipés d'un collier télémétrique ont été observés, tandis qu'en 2025, ce nombre est passé à 11.

Il est important de préciser que la zone d'étude considérée pour les demandes d'information englobe un territoire plus vaste que les zones d'étude spécifiques de la mine et de la route Billy-Diamond. Cette distinction permet de mieux contextualiser les résultats obtenus, notamment en ce qui concerne la détection et le suivi des individus porteurs de collier émetteur dans les différents secteurs analysés.

Ainsi, si on conserve uniquement les individus qui ont fréquenté les zones du projet, 15 individus porteurs de collier émetteur ont été détectés dans les 11 dernières années (tableau 1). Ces individus ont été identifiés dans la zone tampon de 1 km autour de la route ou observés de part et d'autre de celle-ci, ce qui suggère qu'ils ont probablement traversé l'axe routier. Un seul de ces individus a fréquenté à la fois la zone d'étude de la route Billy-Diamond (1 km) et la zone d'étude de la mine (rayon de 4 km). Les informations obtenues sont résumées au tableau 1.

**Tableau 1 Informations obtenues de la part du MELCCFP concernant les mentions de caribou forestier dans les zones d'étude pour les 11 dernières années**

Zone d'étude	Nombre d'individus porteurs d'un collier émetteur			Populations de caribou forestier
	2014-2025	Suivi 2024	Suivi 2025	
Mine (4 km)	1	0	0	Reconnaissance
Route Billy-Diamond (1 km)	15	3	3	Assinica, Nottaway, Reconnaissance

Source : MELCCFP (2024, 2025).

Pour la période en cours (octobre 2024 à octobre 2025), des informations sont disponibles pour trois individus porteurs d'un collier émetteur. Ces mentions sont rapportées dans un seul secteur, soit entre les points kilométriques 350 et 340 de la route Billy-Diamond. En effet, certains individus utilisent les côtés ouest et est de route, ce qui suggère qu'ils la traversent et par conséquent fréquentent la zone d'étude de la route Billy-Diamond (1 km).

Pour la période visée en 2024 (janvier 2024 à octobre 2024), les données transmises par le MELCCFP montraient 3 secteurs fréquentés par trois individus porteurs d'un collier émetteur le long de la route Billy-Diamond (1 km). Mentionnons qu'il ne s'agit pas des mêmes individus que ceux détectés lors de la période en cours (octobre 2024 à octobre 2025).

Les secteurs fréquentés pour la période visée en 2024 étaient les suivants :

- Point kilométrique 300 : point télémétrique (un individu) à environ 100 m et de part et d'autre de la route Billy-Diamond.
- Points kilométriques 228 à 186 : points télémétriques (un individu) localisés de part et d'autre de la route Billy-Diamond, mais à plus de 1 km.
- Point kilométrique 156 : point télémétrique (un individu) localisé à environ 850 m de la route Billy-Diamond, à l'ouest.

### 3.1.1.2 Rapports d'inventaires

Les rapports d'inventaires aériens transmis par le MELCCFP ont été consultés afin de valider et d'obtenir de l'information additionnelle pertinente (Szor et Gingras, 2020; 2022, 2024). Des inventaires ont été réalisés en 2020 à proximité du secteur de la mine et en 2022 dans une portion de la route Billy-Diamond (points kilométriques 62 à 232). Aucun caribou n'a été observé à proximité du site du projet (Szor et Gringras, 2020). Toutefois, des mentions ont été rapportées en bordure de la route Billy-Diamond (Szor et Gingras, 2020; 2022).

Ces informations concordent avec les résultats issus des données télémétriques. Ces dernières fournissent un portrait plus à jour, et sur une base annuelle, de l'utilisation des zones d'étude par le caribou forestier.

### 3.1.2 Communautés cries

En novembre 2025, une rencontre avec le chef et la communauté d'Eastmain a permis d'identifier trois secteurs d'observation situés aux points kilométriques suivants le long de la route Billy-Diamond :

- points kilométriques 30 à 36 ;
- points kilométriques 86 à 94 ;
- point kilométrique 300.

Ces observations ont été rapportées pendant la période s'étendant de la fin de l'été au début de l'automne. Un seul caribou forestier a été observé dans chacun des secteurs.

Aucune information additionnelle n'a été rapportée de la part des communautés cries.

### 3.1.3 Personnel au site

Aucun caribou forestier n'a été observé par GLCI et les sous-traitants ayant mené des activités au site pour la période en cours (octobre 2024 à octobre 2025). En ce qui concerne les prédateurs du caribou forestier, des mentions de coyote (*Canis latrans*) (une mention), de loup gris (*Canis lupus*) (2 mentions) et d'ours noir (*Ursus americanus*) (6 mentions) ont été signalées par le personnel de GLCI et les sous-traitants (annexe A).

La plupart des observations proviennent des secteurs du relais routier, du site d'enfouissement et du site de la mine. Ainsi, deux mentions de loup gris ont été rapportées les 19 et 20 octobre 2024 au site de la mine. De plus, selon les notes d'observations, la majorité des mentions d'ours noirs proviendraient d'un seul individu aperçu entre le 24 et le 28 juillet (5 observations). En ce qui concerne le coyote, l'observation a été faite directement à l'entrée du site de la mine le 4 août 2025.

En 2024, la présence d'ours noirs avait également été notée, en plus de celle du loup gris.

## 3.2 Fragmentation de l'habitat

Concernant la fragmentation de l'habitat, les aires ont été déboisées à l'hiver 2024 comme prévu et aucun travail de déboisement n'a été réalisé en 2025. Comme il n'y a pas de mention de caribou forestier répertoriée dans le secteur de la mine avant le déboisement ni après, il n'y a pas d'effets appréhendés additionnels causés par la fragmentation de l'habitat dans la zone des travaux, autres que ceux prévus dans l'étude d'impact (WSP, 2021). Les communautés n'ont pas émis de commentaires en lien avec la fragmentation de l'habitat et le caribou forestier.

De plus, rappelons qu'aucune mention n'a été rapportée dans la zone d'influence du projet (rayon de 4 km) dans l'année faisant l'objet du suivi environnemental (octobre 2024 à octobre 2025). Ainsi, pour la période visée dans cette année de suivi, les activités réalisées au site n'ont pas d'effet significatif additionnel sur l'espèce et la fragmentation de l'habitat.

## 3.3 Justesse de l'évaluation environnementale et mesures d'atténuation

Cette section présente la justesse de l'évaluation environnementale, incluant une appréciation de l'efficacité des mesures d'atténuation mises en œuvre par GLCI pour éviter de causer des effets environnementaux négatifs sur le caribou forestier.

Comme le site de la mine n'est pas utilisé par le caribou forestier, aucune mesure d'atténuation additionnelle ne sera ajoutée au programme de suivi environnemental. Ainsi, les mesures d'atténuation présentées au tableau de suivi des engagements sont et seront suivies comme prévu (Rio Tinto, 2025).

Les mesures seront appliquées en fonction de l'état d'avancement des travaux ainsi que ceux réalisés jusqu'à présent. Elles visent principalement à réduire les effets sur l'habitat, le dérangement, les risques de collision et la prédation. Le tableau 2 présente les mesures d'atténuation proposées pour le caribou forestier ainsi que leur statut de mise en œuvre.

Concernant la mesure d'atténuation FAU 03, qui consiste à indiquer et signaler les zones à plus haut risque de collision avec la grande faune par des panneaux de signalisation adéquats, GLCI discutera au moment opportun avec la Société de développement de la Baie James (SDBJ). En fonction des secteurs à plus forte utilisation, des panneaux de signalisation pourraient éventuellement être installés en bordure de la route Billy-Diamond. Selon les données actuellement disponibles, il n'est pas possible de déterminer précisément les emplacements nécessitant l'installation de panneaux de signalisation. Par conséquent, aucune recommandation ne sera formulée à la SDBJ en 2025. Une réévaluation de la situation sera faite en 2026.

**Tableau 2 Statut de mise en œuvre des mesures d'atténuation proposées pour le caribou forestier**

Effet	Mesures d'atténuation	Statut
Impact sur l'habitat	SUR 01 : Baliser les limites des terrassements projetés, limiter les zones de déboisement et de décapage des sols ainsi que les zones de coupage à ras de terre à l'empreinte des infrastructures requises (route, fosses, haldes, bassin, etc.).	Complétée pour les activités menées en 2025
	SUR 02 : Baliser les accès, les voies et les aires de chantier avant d'entreprendre des travaux et interdire le stationnement et le passage de la machinerie et des véhicules à l'extérieur de ces zones.	Complétée pour les activités menées en 2025
	SUR 03 : Remettre en état le plus rapidement possible les berges des ruisseaux perturbées par les travaux pour minimiser l'érosion et la sédimentation. S'il est impossible de stabiliser de façon permanente les surfaces perturbées avant l'hiver, mettre en place des mesures temporaires de protection.	Complétée pour les activités menées en 2025
	SUR 04 : Dans les zones de franchissement de cours d'eau, effectuer des travaux de déboisement immédiatement avant la construction afin de minimiser l'érosion.	Non applicable en 2025
Dérangement	LUM 01 : Limiter l'émission de lumière vers le ciel en utilisant des luminaires qui produisent un éclairage sobre et uniforme qui répondra aux besoins réels de l'éclairage et dont le flux lumineux sera orienté vers la surface à éclairer.	En cours, tout au long du projet
	LUM 02 : Limiter la période et la durée d'utilisation des éclairages en période nocturne.	En cours, tout au long du projet
	LUM 03 : Installer les lumières fixes de manière à éviter les débordements de lumière hors des espaces à éclairer et porter une attention particulière à l'orientation des lumières portables et à celles de l'éclairage des sources mobiles.	En cours, tout au long du projet
	SON 01 : S'assurer que les équipements à moteurs (camions, chargeurs, boteurs, rétrocaveuses, etc.) soient munis de silencieux performants et en bon état.	En cours, tout au long du projet
	NOR 12 : Le niveau acoustique d'évaluation d'une source fixe associée à une activité minière doit être évalué selon la prescription de la Note d'instructions 98-01. Référence : D019, section 2.4.1.	En cours, tout au long du projet

Effet	Mesures d'atténuation	Statut
Risques de collisions et de dérangement	CIR 01 : Établir un plan de gestion de la circulation, incluant l'ajout de la signalisation appropriée dans des zones spécifiques, indiquant les limites de vitesse à respecter ainsi que les passages pour motoneiges et VTT.	Complétée pour les activités menées en 2025
	CIR 02 : Sécuriser les aménagements à risque pour les utilisateurs du territoire, par l'ajout de clôtures.	Complétée pour les activités menées en 2025
	CIR 03 : Maintenir en tout temps les voies de circulation publique libres de toute entrave de débris, déchets, saleté, sédiments, etc.	Complétée pour les activités menées en 2025
	FAU 03 : Indiquer et signaler les zones à plus haut risque de collision avec la grande faune par des panneaux de signalisation adéquats.	À évaluer
Prédation	FAU 05 : Sensibiliser les travailleurs au fait de ne pas nourrir les animaux et de ne pas laisser traîner de nourriture afin de ne pas attirer les animaux sauvages à proximité des aires de travail, incluant les prédateurs du caribou (ours, loup).	En cours, tout au long du projet
	FAU 08 : Dès les autorisations reçues, Galaxy s'engage à créer une table de travail conjointe (Galaxy, Eastmain et Waskaganish) au sein de laquelle sera discuté l'éventuel suivi à effectuer sur le caribou. La fréquence de ces rencontres sera déterminée ultérieurement avec les participants.	Prévue en construction
	FAU 10 : Limiter l'accès de la faune aux déchets alimentaires par la mise en place d'un composteur, et par l'installation de couvercles sur les poubelles.	En 2025, il n'y avait pas de poubelles de déchets organiques à gérer au site. Les poubelles se trouvaient au relais routier du km 381. Lorsqu'il y aura des poubelles ou conteneurs de déchets domestiques au site, des couvercles seront installés.

---

## 4. Conclusion

---

Ce rapport visait à colliger l'information concernant le caribou forestier afin de vérifier la justesse de l'évaluation environnementale conformément au programme de suivis environnementaux de GLCI. La période visée s'étendait d'octobre 2024 à octobre 2025.

Pour ce faire, deux zones d'étude ont été établies, soit : une zone de 4 km en périphérie de la mine et une zone de 1 km de part et d'autre de la route Billy-Diamond. Afin d'amasser l'information nécessaire, une demande d'information a été effectuée auprès du MELCCFP. De plus, les maîtres de trappe des terrains de trappe concernés ont été consultés. Enfin, toute l'information colligée directement par les travailleurs au site et sur la route Billy-Diamond a été utilisée afin de compléter le portrait de l'utilisation du caribou forestier et de ses prédateurs.

Les principaux constats sont qu'aucun caribou forestier n'a été observé directement sur le site de la mine durant la période prescrite. En effet, selon les données issues des colliers télémétriques, aucune mention n'a été signalée dans la zone d'influence du projet (rayon de 4 km) dans l'année faisant l'objet du suivi environnemental (octobre 2024 à octobre 2025). De plus, aucun individu n'a été observé par les travailleurs au site (GLCI et sous-traitants), ni par monsieur Brian Weapenicappo, le maître de trappe du terrain RE02.

En ce qui concerne la zone d'étude de la route Billy-Diamond, des mentions ont été rapportées durant la période prescrite. En effet, trois mentions ont été signalées par la communauté crie de Eastmain dans les secteurs des points kilométriques 30 à 36, 86 à 94 et 300. En ce qui concerne les données obtenues de la part du MELCCFP en provenance des individus porteurs de collier émetteur, des mentions (3 individus porteurs d'un collier émetteur) ont été rapportées sur la route Billy-Diamond dans le secteur des points kilométriques 350 et 340. Les données suggèrent que certains individus utilisent les côtés ouest et est de la route Billy-Diamond.

Comme le site de la mine n'est pas utilisé par le caribou forestier, la justesse de l'évaluation environnementale reste inchangée. De plus, aucune mesure d'atténuation additionnelle ne sera ajoutée au programme de suivi environnemental. En ce qui concerne le secteur de la route Billy-Diamond, en fonction des secteurs à forte utilisation, des panneaux de signalisation pourraient éventuellement être installés en bordure de la route. Avec les données disponibles actuellement, il n'est toutefois pas possible de formuler des recommandations à la SDBJ quant à leurs emplacements.

Ce suivi est réalisé sur une base annuelle. Le prochain suivi est prévu en 2026 et comprendra les informations et données recueillies entre octobre 2025 et octobre 2026.



---

## 5. Énoncé des restrictions

---

WSP Canada Inc. (« WSP ») a préparé ce rapport uniquement pour son destinataire Rio Tinto, conformément à la convention de consultant convenue entre les parties. Advenant qu'une convention de consultant n'ait pas été exécutée, les parties conviennent que les Modalités générales à titre de consultant de WSP régiront leurs relations d'affaires, lesquelles vous ont été fournies avant la préparation de ce rapport.

Ce rapport est destiné à être utilisé dans son intégralité. Aucun extrait ne peut être considéré comme représentatif des résultats de l'évaluation.

Les conclusions présentées dans ce rapport sont basées sur le travail effectué par du personnel technique, entraîné et professionnel, conformément à leur interprétation raisonnable des pratiques d'ingénierie et techniques courantes et acceptées au moment où le travail a été effectué.

Le contenu et les opinions exprimées dans le présent rapport sont basés sur les observations et/ou les informations à la disposition de WSP au moment de sa préparation, en appliquant des techniques d'investigation et des méthodes d'analyse d'ingénierie conformes à celles habituellement utilisées par WSP et d'autres ingénieurs/techniciens travaillant dans des conditions similaires, et assujettis aux mêmes contraintes de temps, et aux mêmes contraintes financières et physiques applicables à ce type de projet.

WSP dénie et rejette toute obligation de mise à jour du rapport si, après la date du présent rapport, les conditions semblent différer considérablement de celles présentées dans ce rapport; cependant, WSP se réserve le droit de modifier ou de terminer ce rapport sur la base d'informations, de documents ou de preuves additionnels.

WSP ne fait aucune représentation relativement à la signification juridique de ses conclusions.

La divulgation de tout renseignement faisant partie du présent rapport relève uniquement de la responsabilité de son destinataire. Si un tiers utilise, se fie, ou prend des décisions ou des mesures basées sur ce rapport, ledit tiers en est le seul responsable. WSP n'accepte aucune responsabilité quant aux dommages que pourrait subir un tiers suivant l'utilisation de ce rapport ou quant aux dommages pouvant découler d'une décision ou mesure prise basée sur le présent rapport.

WSP a exécuté ses services offerts au destinataire de ce rapport conformément à la convention de consultant convenue entre les parties tout en exerçant le degré de prudence, de compétence et de diligence dont font habituellement preuve les membres de la même profession dans la prestation des mêmes services ou de services comparables à l'égard de projets de nature analogue dans des circonstances similaires. Il est entendu et convenu entre WSP et le destinataire de ce rapport que WSP n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, de quelque nature que ce soit. Sans limiter la généralité de ce qui précède, WSP et le destinataire de ce rapport conviennent et comprennent que WSP ne fait aucune représentation ou garantie quant à la suffisance de sa portée de travail pour le but recherché par le destinataire de ce rapport.

En préparant ce rapport, WSP s'est fié de bonne foi à l'information fournie par des tiers, comme indiqué dans le rapport. WSP a raisonnablement présumé que les informations fournies étaient correctes et WSP ne peut donc être tenu responsable de l'exactitude ou de l'exhaustivité de ces informations.

Les bornes et les repères d'arpentage utilisés dans ce rapport servent principalement à établir les différences d'élévation relative entre les emplacements de prélèvement et/ou d'échantillonnage et ne peuvent servir à d'autres fins. Notamment, ils ne peuvent servir à des fins de nivelage, d'excavation, de construction, de planification, de développement, etc.

Les conditions générales d'un site ne peuvent être extrapolées au-delà des zones définies et des emplacements de prélèvement et d'échantillonnage. Les conditions d'un site entre les emplacements de prélèvement et d'échantillonnage peuvent différer des conditions réelles. La précision et l'exactitude de toute extrapolation et spéculation au-delà des emplacements des prélèvements et d'échantillonnage dépendent des conditions naturelles, de l'historique de développement du site et des changements entraînés par la construction et des autres activités sur le site. De plus, l'analyse a été effectuée pour les paramètres chimiques et physiques déterminés seulement, et il ne peut pas être présumé que d'autres substances chimiques ou conditions physiques ne sont pas présentes. WSP ne fournit aucune garantie et ne fait aucune représentation contre les risques environnementaux non décelés ou contre des effets négatifs causés à l'extérieur de la zone définie.

L'original du fichier électronique que nous vous transmettons sera conservé par WSP pour une période minimale de dix ans. WSP n'assume aucune responsabilité quant à l'intégrité du fichier qui vous est transmis et qui n'est plus sous le contrôle de WSP. Ainsi, WSP n'assume aucune responsabilité quant aux modifications faites au fichier électronique suivant sa transmission au destinataire.

Copilot a été utilisée pour enrichir la formulation des idées exprimées dans ce rapport. Cet usage se limite à la clarification du texte et à la bonification du vocabulaire utilisé pour exprimer les opinions de l'auteur.

Ces limitations sont considérées comme faisant partie intégrante du présent rapport.

---

# Bibliographie

---

ARCADIUM LITHIUM. 2024. *Programme de suivis environnementaux et sociaux*. Document numéro JBQ-ENV-PRG-0001. Révision 2. 256 p. et annexes.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MELCCFP). 2024. *Requête concernant les données géoréférencées pour le projet Galaxy*. 2 pages et fichiers de formes.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MELCCFP). 2025. *Requête concernant les données géoréférencées pour le projet Galaxy*. 2 pages et fichiers de formes.

RIO TINTO. 2025. *Tableau de suivi des engagements*. Document numéro JBQ-ENV-CHE-0001-Fr. Révision 1. 64 p.

SZOR, G et G. GINGRAS. 2020. *Inventaire aérien du caribou forestier (Rangifer tarandus caribou) dans les secteurs baie James, Rupert et La Grande, Nord-du-Québec, à l'hiver 2020*. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Direction de la gestion de la faune du Nord-du-Québec. 31 p.

SZOR, G., et G. GINGRAS. 2022. *Inventaire aérien de la population de caribous forestiers (Rangifer tarandus caribou) Nottaway à l'hiver 2022*. Québec. Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Direction de la gestion de la faune du Nord-du-Québec, 22 p. et annexes.

SZOR, G. et G. GINGRAS. 2024. *Inventaire aérien de la population de caribous forestiers (Rangifer tarandus caribou) Assinica : Rapport d'inventaire – Hiver 2023*. Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Direction de la gestion de la faune du Nord-du-Québec, Québec, 30 p. et annexe.

WSP. 2021. *Mine de Lithium Baie-James. Étude d'impact sur l'environnement. Chapitre 7 : identification et évaluation des impacts sur l'environnement*. Version 2. 129 p.





# Annexe A

Registre d'observations de la  
faune







**Registre d'observation de  
la faune  
Fauna Observation  
Register**

[Répertoire de photo / Picture folder](#)

Images de référence pour fins d'identification  
d'animaux:

For animal identification reference  
pictures:

[JBQ-ENV-PRO-0008 - Interaction  
avec la faune](#)

[JBQ-ENV-PRO-0008 - Interaction  
with wildlife](#)

Date	Heure de / Time of observation	Durée / Duration	Espèce / Species	Précision si "autre" / Precision if "other"	Type d'observation / Type of observation	# femelles / females	# mâles / males	# petits / cubs	Localisation / location	Description	Nom de l'observateur / Name of observer	Météo / Weather	Commentaires / Comments	# Photo / Photo #
2024-10-19	-	N/A	Loup / Wolf	N/A	Directe / Direct	1	-	-	Chantier	-	Eric GIngras	-	S/O	
2024-10-20	-	N/A	Loup / Wolf	N/A	Directe / Direct	1	-	-	Chantier	-	Eric GIngras	-	S/O	
2025-07-08	-	N/A	Ours noir / Black bear	N/A	Directe / Direct	-	-	1	Route Billy-Diamond KM382	Il était côté ouest de la billy diamond road	Patrick Dumont	-	S/O	S/O
2025-07-24	08:00	N/A	Ours noir / Black bear	N/A	Directe / Direct	-	-	1	Conteneurs campement au site	Directement au site	Sébastien Lauzon	15C, nuageux	Présence récurrente	S/O
2025-07-25	-	N/A	Ours noir / Black bear	N/A	Directe / Direct	-	-	1	Près de l'étang d'eau à l'entrée du site minier, il y a du sable tout autour de l'étang	Directement au site	Éric Pronovost	15C, Soleil quelques nuages	Présence récurrente, vu plusieurs fois dans une même journée depuis le 24 juillet, vu des traces et des excréments	S/O
2025-07-26	06:00	5 minutes	Ours noir / Black bear	N/A	Directe / Direct	-	-	1	Près des motels au relais 381 et près de la station d'essence	Relais 381	Maryse Godin	15C, nuageux	Présence récurrente, ça l'air d'être toujours le même qui rôde	S/O
2025-07-28	04:30	8 minutes	Ours noir / Black bear	N/A	Directe / Direct	-	-	1	Devant le bloc A	Devant le bloc A il court en direction du bâtiment de la SDBJ, il fait le tour du bâtiment et vient vers lui, les chiens l'ont chassé.	Célestin Perez Haba	11C nuageux	Probablement le même qui rôde depuis le 24 juillet	S/O
2025-08-04	12:16	1 minute	Autre / Other	Coyote	Directe / Direct	-	-	1	À l'entrée du site minier	Entrée du site minier	Éric Pronovost	Nuageux-vent	S/O	S/O
2025-08-04	19:20	1 minute	Ours noir / Black bear	N/A	Directe / Direct	-	-	1	Juste après le dôme contenant des sacs mentionnant SOMAGRAVE xtra 85	?????	Célestin Perez Haba	13 degrés	S/O	S/O





wsp



wsp.com